

3448

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Agence du Fonds de Développement Social



Projet Fonds de Développement Social  
Crédit N° 3446 SE

## RAPPORT DE FORMATION DES MEMBRES DES COMITES DE SANTE

# RAPPORT DE SYNTHÈSE SUR LA FORMATION DES COMITÉS DE SANTÉ

## Introduction :

Dans le cadre de la mise en œuvre des micro-projets de construction et d'équipement des cases de santé, il a été prévu un important dispositif de renforcement des capacités. Parmi les axes constitutifs de ce dispositif figure la formation des membres du comité de santé. Celle-ci apparaît comme la concrétisation de la volonté d'assurer un bon fonctionnement, une pérennité des activités de la case à travers une gestion optimale et concertée des ressources tant humaines, financières que matérielles. C'est dans cette perspective que trois sessions de formation ont été organisées pour le compte des membres des comités de santé des cases de Santhiou Djiniakh, Maka Diop, Tébène 2, Toro Bèye, Mbèye 1, Sam Gaye, Ndam Ndam Peulh et Gouye Sègue. Ainsi, pour mettre en exergue les temps forts de cette activité, la présente analyse va se focaliser sur trois aspects, à savoir la préparation, le déroulement et le suivi-évaluation de la formation.

## I - Démarches préparatoires de la formation des membres des comités de santé :

Ces démarches peuvent être résumées en quelques points :

- ⇒ Contact avec l'ICP de Thieppe en vue de déterminer la durée et le lieu de la formation, d'identifier les formateurs et de discuter des modalités de leur prise en charge ;
- ⇒ Détermination du nombre de participants par village et des modalités de prise en charge de leur restauration, hébergement et transport, compte tenu des contraintes budgétaires.
- ⇒ Prise des dispositions nécessaires au décaissement des fonds destinés à la formation ;
- ⇒ Information/sensibilisation des participants concernés et du CGMP sur la durée, le lieu ainsi que les modalités de prise en charge des bénéficiaires de la formation ;
- ⇒ Etc.

## II - Déroulement de la formation :

De prime abord, il faut préciser que la formation des membres des comités de santé a été menée en quatre phases distinctes. Le tableau suivant en propose une récapitulation :

Phase	Villages concernés	Période/ Durée formation	Nombre de participants/village	Nombre de formateurs	Lieu de formation
01	Santhiou Djiniakh	03-07/07/04 (05 jours)	15	02 (ICP&SSP)	Santhiou Djiniakh
02	Maka Diop	14-18/07/04 (5 jours)	15	02 (ICP&SSP)	Maka Diop
03	Tébène 2, Sam Gaye et Gouye Sègue	21-23/02/05 (03 jours)	42 ( 14 par village)	03 (ICP, SSP, Gest.)	Maison communautaire de Thieppe
04	Toro Bèye, Ndam Ndam Peulh et Mbèye 1,	24-26/02/05 (3 jours)	42 ( 14 par village)	03 (ICP, SSP, Gest.)	Maison communautaire de Thieppe

Ainsi, le constat qui se dégage, c'est qu'il y a une différence entre les deux premières phases (Santhiou Djiniakh et Maka Diop) et les deux dernières phases (autres villages.) En effet, si au niveau des phases 1 et 2, la durée de la formation était fixée à 05 jours, au niveau de la phase 3 et 4, elle a été limitée à 03 jours. D'autres différences peuvent également être notées au niveau du nombre de participants par atelier, du lieu de formation, etc.

Les raisons de ces écarts sont, en partie, liées au fait que les villages concernés par les phases 1 et 2 ont été les premiers à voir leur case réceptionnée au moment où les autres villages avaient à peine démarré les travaux de construction. De même, les villages des phases 3 et 4 étaient plus nombreux à suivre en même temps la formation.

Cependant, compte tenu de l'implication de l'ICP de Thieppe et du District sanitaire de Kébémér dans tout le processus de préparation de la formation, ces différences n'ont pas constitué des facteurs bloquants à un bon apprentissage des participants. D'ailleurs, cet apprentissage a pris appui sur un module de formation constitué des thèmes suivants :

- ◆ Module service à base communautaire
- ◆ Module association des relais polyvalents
- ◆ Statut et règlement des comités de santé
- ◆ Organisation du Ministère de la santé
- ◆ Organisation du District sanitaire
- ◆ Pyramide sanitaire (Centre de santé, Poste de santé et case de santé)

Ce module a été déroulé entre trois et cinq jours selon les cas et a permis aux apprenants de disposer de toutes les informations relatives à une bonne gestion de leur case de santé. Pour mesurer le niveau d'appropriation ou d'assimilation des connaissances enseignées, les formateurs ont eu recours à certaines techniques d'évaluation. Le point suivant va servir de prétexte pour aborder cette question.

### **III - Suivi-évaluation de la formation des membres du comité de santé :**

La principale technique d'évaluation qui a été utilisée a consisté à entraîner les apprenants à une série de questions réponses portant sur tous les aspects du module de formation. Cette technique a été utilisée durant tout le processus d'apprentissage à travers des pré et post tests. Ce qui a permis d'estimer le taux d'assimilation entre 70 et 80%.

En ce qui concerne le suivi, il a été assuré par l'OADC qui a été régulièrement représenté tout au long de la formation. Ainsi, les conditions ont globalement été considérées comme satisfaisantes. Toutefois, un certain nombre de recommandations ont été formulées dans le but de favoriser la pérennisation des activités des cases de santé.

### **Conclusion et recommandations :**

La formation des membres du comité de santé apparaît, en dernière analyse, comme la condition d'une gestion transparente, efficace et pérenne des activités d'une case de santé. Cependant, pour maintenir une plus grande fréquentation de cette structure sanitaire, il est important que l'infirmier procède à des séances régulières de supervision. Le recyclage périodique des membres des comités de santé ainsi que du personnel sanitaire doit également être effectué en vue de consolider les connaissances déjà acquises. L'implication ou la participation des membres des comités de santé aux réunions de coordination organisées par le District sanitaire ou à des rencontres similaires peut aussi grandement contribuer au renforcement de leurs capacités.

**Villages** : Toro Bèye, Ndam Ndam Peulh, Mbèye 1  
**CR de** : Thiéppe

# **RAPPORT DE FORMATION**

**THEME : COMITES DE SANTE DES CASES**

**Noms formateurs** : Aboubacry BA, Abibou BA, Mouhamed Abdalla DIENG  
**Période** : Du 21 février au 23 février 2002

# Rapport de formation

## Préparation de la formation (module, choix du local de formation, etc.)

- Module SBC (Service à Base Communautaire)
- Module ARPV (Association Relais polyvalent)
- Statut et règlement des comités de santé
- Organisation du MSPM
- Organisation District sanitaire (Pyramide sanitaire), (CS, PS, Case de santé)
- Local : Maison communautaire

## Déroulement de la formation (démarche pédagogique, horaires, contenu de la formation, etc.)

- Démarche participative (andragogie)
- 10h -18 h

### AGENDA

#### Jour 1 : - Ouverture officielle

- Présentation des participants
- Questions administratives
- Organisation du Ministère de la santé
- Organisation du District sanitaire
- Organisation du Poste de santé
- Organisation de la case de santé

#### Jour 2 :

- Vaccination
- IST /SIDA
- Micro nutriments
- Paludisme
- Hygiène /assainissement
- Diarrhée

#### Jour 3 :

- Rôles et responsabilités du comité de santé des cases
- Profil de l'ASC (Agent de santé communautaire)
- Les outils de gestion de la case
- Gestion de la case

**Evaluation de la formation (organisation de l'évaluation, outils d'évaluation, résultats, analyse des résultats, taux d'assimilation des apprentissages)**

- Où en sommes nous ?
- Questions /réponses sur les modules de la veille
- Evaluation préliminaire
- Pré test à 30%
- Evaluation après formation
- Post test 70%

**NB :** Le taux d'assimilation des apprentissages a nettement et positivement évolué. Cependant, il faudra tenir compte des recommandations citées ci-dessous pour le maintien des acquis.

**Conditions matérielles (salle, tableau, bancs, fournitures de classe,...)**

Satisfaisant dans l'ensemble

**Conclusions et recommandations (suivi de la formation, suggestions pour une mise en pratique des connaissances acquises)**

- ◆ Suivi au niveau case
- ◆ Mise en place des outils de gestion
- ◆ Coordination des activités menées au niveau case
- ◆ Recyclage périodique de membres des comités.

Kébémér, le 24/02/ 2005

Abibou BA

Aboubacry BA

Mouhamed Abdalla DIENG

**Villages** : Gouye Sègue, Tébène 2, Sam Gaye  
**CR de** : Thiéppe

# **RAPPORT DE FORMATION**

**THEME : FORMATION DES COMITES DE  
SANTÉ**

**Noms formateurs** : Aboubacry BA, Abibou BA, Abdalla DIENG  
**Période** : Du 24 février au 26 février 2002

# Rapport de formation

**Préparation de la formation (module, choix du local de formation, etc.)**

**Modules de formation :**

- ◆ Module service à base communautaire
- ◆ Module association des relais polyvalents
- ◆ Statut et règlement des comités de santé
- ◆ Organisation du Ministère de la santé
- ◆ Organisation du District sanitaire
- ◆ Pyramide sanitaire (C.S, P.S et case de santé)
- ◆ Local maison : communautaire

**Déroulement de la formation (démarche pédagogique, horaires, contenu de la formation, etc.)**

- Démarche pédagogique : Méthode participative
- Horaires : 10 heures à 18 heures
- Contenu de la formation :

**Jour 1** - Organisation du Ministère de la santé  
- Organisation du District sanitaire  
- Organisation du Poste de santé  
- Organisation de la case de santé

**Jour 2 :** - Vaccination des enfants et femmes enceintes  
- Infections sexuellement transmissibles et le SIDA  
- Les micro- nutriments  
- Le paludisme  
- L'hygiène et l'assainissement  
- La diarrhée

**Jour 3 :** - Rôles et responsabilités du comité de santé  
- Profil de l'agent de santé communautaire  
- Outils de gestion de la case de santé  
- Gestion de la case de santé

**Evaluation de la formation (organisation de l'évaluation, outils d'évaluation, résultats, analyse des résultats, taux d'assimilation des apprentissages)**

- ◆ Questions /réponses sur les modules enseignés
- ◆ Pré test égal à 50%
- ◆ Post test égal à 80%
- ◆ Taux d'assimilation élève pendant et après la formation

**Conditions matérielles (salle, tableau, bancs, fournitures de classe,...)**

- Salle spacieuse, aérée
- Conditions matérielles très satisfaisantes

**Conclusions et recommandations (suivi de la formation, suggestions pour une mise en pratique des connaissances acquises)**

- ⇒ Supervision régulière des cases par l'infirmier
- ⇒ Organisation des réunions de coordination avec les comités et relais de cases
- ⇒ Recyclage des membres des comités de santé
- ⇒ Mise en place des outils de gestion
- ⇒ Recyclage des prestataires des cases de santé

Kébémér, le 27/02/ 2005

Abibou BA

Aboubacry BA

Mouhamed Abdalla DIENG

Tébène 2, le 22/12/04

**Procès verbal de réunion**

CR : Thieppe  
 Village : Tébène 2  
 Objet de la réunion : Mise en place du comité de santé  
 Heure de démarrage : 14 H 39 mn

POINTS TRAITES	RECOMMANDATI ONS
<p>L'assemblée générale de mise en place du comité de santé à Tébène 2 a débuté par des prières formulées par un notable du village qui, par la même occasion, a prononcé des mots de bienvenues à l'endroit de l'équipe de l'OADC, de l'ICP, des représentants des villages environnants et de l'assemblée dans sa globalité.</p> <p>Après la présentation de l'équipe et de l'objet de la mission, l'ensemble des villages représentés à cette assemblée ont été identifiés. Il s'agit, en plus de Tébène 2, de Gal Damel Salif, de Yody Dao, de Boundou Houla et de Bendiouga. Ce qui a permis de constater que l'assemblée est constituée exclusivement de Pulaar.</p> <p>Voilà pourquoi, l'ICP a demandé à l'ADC Thiam de procéder à la présentation des différents organes qui doivent composer le comité de santé, à l'explicitation du rôle de chacun d'entre eux et des conditionnalités qui doivent prévaloir pour le choix des membres du comité.</p> <p>L'ICP a ensuite pris la parole pour insister sur la nécessité d'impliquer les villages environnants dans la gestion pour assurer une bonne fréquentation de la case et par conséquent, une bonne pérennisation de ses activités.</p> <p>A la suite de l'ICP, la parole a été donnée à l'assemblée qui procéda à l'élection du comité de santé qui se présente ainsi :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>□ L'ICP a demandé aux membres du comité de santé de s'engager pleinement pour une bonne pérennisation des activités de la case de santé ;</li> <li>□ Il a également invité les communautés à ne pas délaissé leur case au profit d'autres et se l'approprier pour une bonne gestion et une</li> </ul>

## Composition du comité de santé

bonne  
fréquentation.

### Bureau :

Prénoms et Nom	Fonction	Village d'origine
Abdou Dia	Président	Tébène 2
Hawa Dia	Vice-présidente	Gal Damel Salif
Fatoumata Ba	Trésorière	Tébène 2
Maodo Ba	Trésorier adjoint	Yody Dao
Alhassane Dia	Secrétaire	Tébène 2

### Commission santé :

Prénoms et Nom	Fonction	Village d'origine
Fatoumata Dia	Matrone	Tébène 2
Sadio Dia	ASC	Tébène 2
Fatoumata Ka	Relais	Gal Damel Salif

### Commission finances :

Prénoms et Nom	Fonction	Village d'origine
Nar Dia	Commissaire aux comptes	Tébène 2
Ousmane Ka	Commissaire aux comptes	Gal Damel Salif

### Commission information et sensibilisation :

Prénoms et Nom	Village d'origine
Aïssata Ka	Tébène 2
Bélèl Ba	Tébène 2
Hawa Ka	Tébène 2
Fatimata Ba	Yody Dao
Fatimata Ka	Boundou Houla

NB : Les trois premiers membres de cette commission sont issus du CAF.

Après la mise en place du comité de santé, les membres nouvellement élus ont été convoqués à la formation qui va avoir lieu à Thièppe du 04 au 06 janvier 2005. Ce qui explique également la convocation de la présidente du CGMP et de la trésorière à Kébémér pour le décaissement de l'argent devant

servir à financer la formation du comité de santé.	
--	--

Heure de clôture : 16 H 15 mn

Le Président de séance

Abdou Dia

Président du CGMP

Le Secrétaire de séance

Mouhamadou Thiam

ADC

Ndam Ndam Peulh, le 21/12/04

**Procès verbal de réunion**

CR : Thieppe  
 Village : Ndam dam Peulh  
 Objet de la réunion : Mise en place du comité de santé  
 Heure de démarrage : 11 H 25 mn

POINTS TRAITES	RECOMMANDATIONS
<p>L'assemblée générale de mise en place du comité de gestion de la case de santé de Ndam Ndam Peulh tenue ce mardi 21 décembre 2004 à la place publique du village s'est déroulée de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ouverture de la séance par des prières formulées par le chef du village et des mots de bienvenus adressés à l'endroit de l'équipe de l'OADC, des habitants des villages environnants et la communauté de Ndam Ndam Peulh ;</li> <li>■ Présentation des membres de l'équipe et de l'objet de la mission qui est la mise en place du comité de santé ;</li> <li>■ Identification des villages représentés : Ndam Ndam Wolof, Taïba Ndiouga, Sinthiou Mbenguène, Mérina Simong, Chérif Mbaye, Bokoul Ndiog, Mérina Bepp, Mbenguène Peulh et Taïba Peulh.</li> <li>■ Animation sur l'importance de disposer d'un comité dynamique et élargi aux habitants des villages environnants ;</li> <li>■ Présentation des informations nécessaires dans le processus de mise place du comité de santé, à savoir la composition du comité (un bureau, une commission santé, commission finances et commission information et sensibilisation), la possibilité d'y intégrer les membres du CGMP et du CTMO, l'importance de confier certains postes de responsabilité aux habitants des villages polarisés, le souhait de garder les postes de présidence et de trésorerie pour les habitants du village, la nécessité que le secrétaire soit instruit ou alphabétisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>□ Les membres du comité de santé ont été invités à jouer pleinement le rôle qui est le leur pour une bonne pérennisation des activités de la case de santé ;</li> <li>□ Les communautés elles aussi ont été invitées à ne pas délaisser la case et à ne se désengager de ses activités ; au contraire d'avoir un regard attentif</li> </ul>

dans une langue quelconque, etc.

- Election des membres du comité de santé de manière concertée et démocratique :

### Composition du comité de santé

#### Bureau :

Prénoms et Nom	Fonction	Village d'origine
Amadou Sow	Président	Ndam Ndam Peulh
Aminata Guèye	Vice-présidente	Ndam Ndam Wolof
Salif Sow	Trésorier	Ndam Ndam Peulh
Khady Kane Cissé	Trésorier adjoint	Mérina Simong
Arona Ba	Secrétaire	Ndam Ndam Peulh

#### Commission santé :

Prénoms et Nom	Fonction	Village d'origine
Bineta Ba	Matrone	Ndam Ndam Peulh
Mariama Ba	ASC	Ndam Ndam Peulh
Doki Diop	Relais	Mérina Simong

#### Commission finances :

Prénoms et Nom	Fonction	Village d'origine
Modou Mbengue	Commissaire aux comptes	Sinthiou Mbenguène
Ndiatté Ndiaye	Commissaire aux comptes	Mérina Bepp

#### Commission information et sensibilisation :

Prénoms et Nom	Village d'origine
Djiby Ba	Ndam Ndam Peulh
Dieynaba Ba	Ndam Ndam Peulh
Bamby Sow	Ndam Ndam Peulh
Fama Ba	Mbenguène Peulh
Aram Gaye	Chérif Mbaye

NB : Les trois premiers membres de cette commission sont issus du CAF.

un regard attentif sur tout ce qui se fait et à ne ménager aucun effort pour une bonne fréquentation de la case.

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>■ Convocation des membres nouvellement élus à la formation du comité de santé qui va avoir lieu à Thiéppe du 28 au 30 décembre 2004 ;</li><li>■ Convocation de la présidente du CGMP et de la trésorière à Kébémér pour le décaissement de l'argent devant servir à financer la formation du comité de santé ;</li><li>■ Clôture de la séance par les remerciements du chef de village à l'endroit de toute l'assemblée.</li></ul> |  |
|--|--|

Heure de clôture : 13 H 10 mn

Le Président de séance

Aminata Ka

Présidente du CGMP

Le Secrétaire de séance

Mouhamadou Thiam

ADC

## PROCES-VERBAL DE REUNION

Un forum communautaire s'est tenu ce mercredi 29 décembre 2004 à la place publique du village de Gouye Sègue. Dans une allure de transparence, d'équité et de participation, une mission d'information s'est effectuée auprès de la communauté à la date du 16 de ce mois. Il a été indiqué au CGMP d'informer les villages polarisés. Cette information est importante car elle favorise une mobilisation sociale autour des activités de la case de santé. Ces communautés polarisées concernent réellement Al Ndiaye, Boudel et Gal Damel Abdou. Cette confirmation a été obtenue au moment de la mise en place de ce comité.

La réunion a débuté avec :

- ▶ le rappel de l'objet de la réunion par Monsieur Gorgui Birame THIOMBANE, ADC /OADC. A la suite de ce rappel, la parole a été passée à M. Habib BA, Infirmier Chef de Poste (ICP) de Thiéppe pour décliner l'importance et l'intérêt à mettre en place un comité en vue d'assurer la pérennisation. Dans une logique de partenariat, la mise en place du comité de santé est placée sous la responsabilité de l'ICP de Thiéppe. Cette responsabilité est définie dans le plan d'exécution des activités du micro-projet.

Dans une allure conscientisante, Monsieur BA a insisté sur la participation des bénéficiaires à la vie de la case de santé. Souligne-t-il la case de santé n'est pas seulement l'affaire du médecin ou de l'infirmier, mais de tous. Ainsi selon les propos de ce dernier, le comité de santé est appelé à assurer la gestion administrative et financière de la case de santé. Au delà des rôles administratifs et financiers, l'identification des contraintes en matière de santé de la localité, la mise en œuvre des actions concourant à la promotion de la santé.

A la suite, quelques directives sur la création du comité ont été données. Ainsi il s'agit de :

- Elire un bureau ;
- Mettre en place des commissions ;
- Former le comité.

Avant la mise en place de ce comité, des questions et des contributions ont été recueillies de la part des participants.

► L'élection du bureau a donné comme :

- Présidente, Selle DIOP, résidant à Gouye Sègue ;
- Vice-président, Naba SOW, résidant à Al Ndiaye ;
- Trésorière Magatte NDIAYE, résidant à Gouye Sègue,
- Trésorière - adjointe, Dièynaba KA, résidant à Al Ndiaye ;
- Secrétaire, Arona BEYE, résidant à Gouye Sègue, Membre CAF.

Commissaires aux comptes :

- Commissaires aux comptes, Ousmane DIENG de Gouye Sègue, Membre CTMO ;
- Talla BEYE de Gouye Sègue.

En vue de renforcer le rôle du comité de santé, le bureau sera appuyé par des commissions au nombre de trois dont la responsabilité est définie dans le "Guide National de l'infirmier Chef de Poste" Ministère de la santé et de l'Action Sociale novembre 1993. Il s'agit de :

1. Commission de santé publique et responsable de l'hygiène et de la prévention. Elle supervise la mobilisation, l'information, la sensibilisation et la lutte contre les endémies locales avec l'aide du personnel médical et paramédical. Et cette commission est formée par :

- La matrone, Mme Fadieng BEYE ;
- l'ASC, Mme Magatte BEYE ;
- Le relais communautaire, Aama DIOP.

2. Commission de la promotion des femmes responsables de l'organisation, de l'information, de la formation et de la mobilisation des mères sur les programmes de santé qui touchent la mère et l'enfant.

Cette commission est formée par les membres du CAF, Papa MBENGUE, Abdou SOW, Mamadou SOW appuyés par Marième DIENE de Boudel et de Penda BA de Al Ndiaye.

3. Commission de contrôle des opérations administratives et financières de toutes les instances.

Elle contrôle la vente des tickets, les recettes et les dépenses. Elle est au courant des entrées et sorties des acquisitions et de leur utilisation. Et cette commission est formée par les deux commissaires aux comptes.

Gouye Sègue, le 29/12/2004

LE RAPPORTEUR

Gorgui Birame THIOMBANE

Procès verbal de réunion

CR : Thiéppe

Village : Mbèye 1

Objet de la réunion: Mise en place comité de santé et Information sur la date de

formation des membres

Heure de démarrage : 16h 30

POINTS TRAITES	RECOMMANDATIONS
<p>Dans le souci de pérenniser au mieux la case de santé dont la construction est en cours, il a été procédé ce mardi 21 décembre l'an deux mille quatre à une assemblée constitutive du comité de santé qui est décisif dans la vie d'une case de santé. L'assemblée constitutive a vu la participation des différents comités élus, des membres de l'OCB, les notables du village et des représentants des villages polarisés par la case (cf. feuille de présence).</p> <p>Le travail a été facilité par une équipe de l'OADC composée de Messieurs Gorgui Birame THIOMBANE ADC/Superviseur et Mouhamadou THIAM ADC et de Mlle Ndèye Aby NDIAYE ADC du village. Après le mot de bienvenue du chef de village, l'équipe par la voie de l'ADC du village a rappelé l'objet de la mission tout en insistant sur l'importance du comité de santé dans la gestion et la pérennisation de la case de santé. Ainsi, compte tenu du rôle très important du comité de santé qui consiste à assurer la gestion administrative et financière de la case de santé en plus de l'identification des contraintes en matière de santé de la localité, la mise en œuvre des actions concourant à la promotion de la santé, un bureau composé de cinq membres serait élu et renforcé par trois (03) commissions.</p> <p>Le bureau se compose comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Présidente</b> : Awa DIOP (Mbèye 1) ;</li> <li>- <b>Vice présidente</b> : Fatou NDIAYE (Mbèye 2) ;</li> <li>- <b>Trésorière</b> : Sala DIOP ( Mbèye 1) ;</li> <li>- <b>Trésorière adjointe</b> : Mbene BEYE (Palato) ;</li> <li>- <b>Sécretaire</b> : Diarra FALL (Mbèye 1) ;</li> </ul> <p><b>1) Commission de santé publique et responsable de l'hygiène et de la prévention.</b></p> <p>Elle supervise la mobilisation, l'information, la sensibilisation et la lutte contre les endémies locales avec l'aide du personnel médical et paramédical. Et cette commission est formée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Seynabou DIOP, Matrone (Mbèye1) ;</li> <li>- Mame NDIAYE, ASC (Mbèye1) ;</li> <li>- Woly DIOP, Relais (Mbèye1) ;</li> </ul> <p><b>2) Commission de la promotion des femmes responsable de l'organisation, de l'information, de la formation et de la mobilisation des mères sur les programmes de santé qui touchent la mère et l'enfant</b></p> <p>Les membres de cette commission sont composés des membres du CAF élargi à deux autres membres issus des villages polarisés.</p> <p>Il s'agit de :</p>	

- Anta DIOP membres du CAF ;
- Satou NGOM membres du CAF ;
- Dioba YATTE membres du CAF ;
- Ngoné DIENG de Taye Mbaor ;
- Mame Say FALL de Tounde Diop.

**3) Commission de contrôle des opérations administratives et financières de toutes les instances.**

Elle contrôle la vente des tickets, les recettes et les dépenses. Elle est au courant des entrées et sorties des acquisitions et de leur utilisation. Et cette commission est formée par les **deux commissaires aux comptes** que sont :

- Maguette NDIR de Mbèye 1;
- Birame BEYE de Taye Mbaor.

Ainsi ils ont été informés que la formation des membres de ce comité est prévue les 28, 29 et 30 décembre 2004 à la maison communautaire de Thieppe chef lieu de la communauté rurale.

Heure de clôture : 18h 30

Le Président de séance

Soulèye BEYE  
Président du CGMP

Le Secrétaire de séance

Ndeye Aby NDIAYE  
ADC du village

Procès verbal de réunion

CR : Thiéppe

Village : Toro Bèye

Objet de la réunion : Mise en place comité de santé et Information sur la date de

formation des membres

Heure de démarrage : 13h 50

POINTS TRAITES	RECOMMANDATIONS
<p>Dans le souci de pérenniser au mieux la case de santé dont la construction est en cours, il a été procédé ce mardi 21 décembre l'an deux mille quatre à une assemblée constitutive du comité de santé qui est décisif dans la vie d'une case de santé. L'assemblée constitutive a vu la participation des membres des différents comités élus, des membres de l'OCB, les notables du village et des représentants des villages polarisés par la case (cf. feuille de présence).</p> <p>Le travail a été facilité par une équipe de l'OADC composée de Messieurs Gorgui Birame THIOMBANE, Mouhamadou THIAM et de Mlle Ndèye Aby NDIAYE, agents de développement communautaire.</p> <p>La séance s'est ouverte par des prières du chef de village Ibrahima BEYE qui a évoqué toute sa satisfaction quant au bon déroulement des activités et la bonne collaboration qui existe entre l'AFDS par la voie de l'opérateur et la communauté.</p> <p>Pour s'assurer que tous les villages polarisés étaient présents l'ADC du village, Mlle Ndèye Aby NDIAYE, a fait un rappel pour voir les villages qui sont représentés. Il y'avait Keur Ablaye NDiaye, Diare Tabane, Wakhhal, Daabaye, Diokoul Ndiarno, Keur Ndarry, Keur Baka Mbaye, Keur Ablaye Diop, Kogne Kogne. Seul Santhiou Meïssa n'était pas représenté. Ce qu'il faut retenir c'est que tous ces villages se trouvent à moins de deux kilomètres de la case.</p> <p>L'importance du comité de santé dans la vie d'une case de santé a été largement évoquée. Il permet de garantir une bonne gestion et une pérennisation de la case de santé.</p> <p>Avant de mettre en place le bureau et ses différentes instances, Gorgui Birame THIOMBANE a tenté de donner des réponses aux questions posées par les représentants du village de Kogne Kogne et celui de Santhiou Thieurigne. Les questions consistaient à savoir si les villages qui ne sont pas de la communauté rurale ou les villages qui ont des postes au niveau d'autres cases peuvent occuper des postes dans ce présent comité. Pour la première question relative aux villages ne faisant pas partie de la communauté rurale l'équipe a choisi de ne pas les intégrer tout en insistant sur le fait que la santé n'a pas de frontière. Pour la question relative au fait d'avoir des membres dans deux comités différents, M. Gorgui Biram THIOMBANE a jugé pertinent de les mettre dans ce présent comité pour la simple raison que Santhiou Thieurigne est à cheval entre</p>	

Thieurigne et Toro Bèye.

**Le bureau** est composé de :

- **Présidente** : Oumy DIOP de Toro Bèye
- **Vice-présidente** : Rokhaya GUEYE de Keur Bara Diop
- **Trésorier** : Assane BEYE de Toro Bèye
- **Trésorier adjoint** : Woly FALL de Santhiou Thieurigne
- **Secrétaire** : Awa FALL de Toro Bèye

**Les commissaires aux comptes** :

Ndongo GUEYE de Toro Bèye  
Fatou BEYE de Keur Baka Mbaye

**3 les commissions**

**Commission de santé publique et responsable de l'hygiène et de la prévention** est composée de :

Aïcha DIENG matrone  
Penda GUEYE ASC  
Le village ne dispose pas de relais

**La commission de contrôle des opérations financières et administratives de toutes les instances** est composée de deux commissaires aux comptes. Il s'agit de

Ndongo GUEYE (Toro Bèye)  
Fatou BEYE (Keur Baka Mbaye)

**La commission de la promotion des femmes responsable de l'organisation, l'information, de la formation et de la mobilisation des mères sur les programmes de santé qui touchent la mère et l'enfant** est composée de :

Maguette BEYE CAF (Toro Bèye)  
Dial NDIR CAF (Toro Bèye)  
Mbène FALL CAF (Toro Bèye)  
Aïcha DIOGOYE (Keur Ablaye Ndiaye)  
Khady BA (Diarré Tabane)

Ainsi ils ont été informés que la formation des membres de ce comité est prévue les 28, 29 et 30 décembre 2004 à la maison communautaire de Thieppe chef lieu de la communauté rurale.

La réunion s'est terminée par des questions relatives au contrat qui lie la communauté à l'entrepreneur. Sur ce point ils ont été sensibilisés sur le fait que l'arrêt du chantier ne dépend pas totalement de l'entrepreneur. Car il a demandé au CGPM qui a déposé une demande de tranche en instance de le décompter.

Heure de clôture : 15 h 45

Le Président de séance

Soulèye BEYE

Président CGMP

Le Secrétaire de séance

Ndèye Aby NDIAYE